

Aux familles

La Pommeraye, le mercredi 24 février 2021

Objet : situation face au COVID

Madame, Monsieur,

Vous êtes nombreux à nous questionner sur l'évolution des règles de visite car la plupart des résidents a pu bénéficier des deux injections du vaccin. A ce sujet, Mme FISANNE, notre médecin coordonnateur a tenu à vous écrire :

Ce petit mot pour vous parler de la vaccination anti COVID grâce au vaccin Pfizer Comirnaty. La 1^{ère} injection du vaccin a eu lieu les 27, 28 et 29 janvier. La seconde dose a été injectée les 17, 18 et 19 février.

Sur 125 résidents présents, 7 ont refusé catégoriquement le vaccin et 3 ont refusé la seconde injection. Un résident était hospitalisé et n'a pu recevoir la seconde injection. Ce qui fait qu'au total, 114 résidents ont été vaccinés. La couverture vaccinale de l'établissement est donc de 91,2%. Ce résultat est très satisfaisant. Aucun effet indésirable grave, cependant quelques états de fatigue ont été signalés.

Je vous rappelle que l'efficacité vaccinale sur le virus sera atteinte dans environ 10 jours. Nous gardons les mesures barrières (distanciation physique, port du masque, lavage et désinfection fréquente des mains au SHA) ainsi que l'organisation pour les visites identique à ce qu'elle est aujourd'hui.

De plus, nous n'avons pas à ce jour d'information claire sur le risque de portage de virus après vaccination, et si nous pouvons « réouvrir » plus largement l'EHPAD aux familles. Sachez toutefois que nous avons fait le choix d'être permissifs en ce qui concerne les visites, car les préconisations de l'ARS sont beaucoup plus strictes : visites des familles sur Rendez-vous, limitées à 30 minutes parfois, dans un lieu dédié à cet effet (type parloir) et non pas en chambre.

D'autre part, nous surveillons la présence des variants V2 sud-africain et V3 brésilien sur le territoire.

Pour information, nous avons proposé la vaccination aux salariés de plus de 50 ans et à nos partenaires intervenant dans l'EHPAD, en espérant que le vaccin diminue le portage du virus. De plus, 53 professionnels partenaires ont reçu une première injection et 42 autres personnes proches de l'EHPAD et à risque. Ce qui porte à 209 vaccinations effectuées la semaine dernière.

Nous attendons instamment les nouvelles recommandations. Je reste confiante car la vaccination protège des formes graves de la COVID, et nous saurons nous adapter face aux variants.

Prenez soin de vous, et merci de veiller encore aux gestes barrières avec vos proches, le temps qu'ils soient immunisés et ensuite, nous verrons suivant l'évolution des connaissances du virus.

Nous allons donc rester très vigilants pour les semaines qui viennent et pour l'instant, les règles de visite ne changent pas, je vous les rappelle en fin de courrier. Nous avons le plaisir d'accueillir une jeune femme en service civique, à compter de début mars, pour une durée de 6 mois. Il s'agit de Rozanna. Vous aurez l'occasion de la rencontrer puisqu'elle va assurer l'accueil des visiteurs trois après-midi par semaine. Le conseil d'administration reste mobilisé pour assurer l'accueil les autres jours.

Devant la présence de variants dans les communes avoisinantes, nous refaisons une campagne de dépistage massive auprès des salariés cette semaine.

Petit rappel sur les mesures barrières ;

- A votre arrivée, se doter d'un masque chirurgical neuf et bien l'appliquer avec pincement au niveau du nez. Attention, il faut éviter de toucher le masque, il faut le manipuler par les élastiques.
- Portez le masque en permanence (qui doit couvrir bouche et nez).
- Réalisez l'hygiène des mains à la solution hydro-alcoolique (à l'entrée, avant de toucher quoi que ce soit dans l'établissement, dont les boutons d'ascenseur).
- **Faites porter le masque au résident quand vous êtes dans sa chambre.**
- Restez à une distance physique supérieure à un mètre (même dans la chambre).
- Aérer la chambre tout le temps de votre présence.

Auxquelles s'ajoutent :

- Vous devez vous rendre directement dans la chambre et éviter le contact avec les autres résidents (être seul – ou les deux visiteurs - dans l'ascenseur, si une autre personne s'y trouve déjà, il ne faut pas entrer et attendre l'ascenseur suivant).
- Dans la chambre, évitez de toucher à quoi que ce soit, il ne faut pas partager de gouter, de gâteaux... ça obligerait à enlever le masque. Tout ce que vous apportez, est mis de côté et ne sera donné au résident que 24 heures plus tard.
- Vous ne circulez pas dans les espaces collectifs, si ce n'est accompagné votre proche, en promenade dans le jardin tout en restant à l'écart des autres.
- Vous ne devez pas conduire votre parent en salle à manger, il y sera amené par le personnel de l'EHPAD.
- **Nombre de visiteurs : soit une visite à deux personnes soit deux visites à une personne par jour.**

Les horaires de visite sont de 14 à 17 h 30 du lundi au samedi (fermé le dimanche). **L'entrée et la sortie se font par le 4 rue Jeanne Rivereau** et non pas par le 36 bis rue de la Loire (réservé aux visites d'ordre médical, hors des horaires habituels).

Merci à l'avance de bien vouloir transmettre cette information à vos proches, et n'hésitez pas à leur dire que ce courrier est aussi diffusé sur notre site internet. www.francoisedandigne.fr

Notre équipe reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Brigitte RETAILLEAU
Directrice